

/R.Chr./

Kibungu , le 7 janvier 1957.-

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE KIBUNGU

N°

Just. 1/02/DZ

OBJET:

Accident de roulage

KIBUNGO



1471

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi

à

K I G A L I .-

Monsieur le Substitut du Procureur du Roi,

J'ai l'honneur de vous faire tenir en annexe  
mon procès-verbal N° 134/LD.  
Veuillez trouver également ci-joint un résumé de l'affaire.

L'Officier de Police Judiciaire

L. DE ZUTTER.-

RESUME DU PROCES-VERBAL 184/LD .-

Plaignant : Mariam Alibhai, commerçante Hindou à Rwamagana  
Prévenu : Inconnu .

Exposé des faits :

Samedi le 4 janvier vers midi, le véhicule du plaignant piloté par Sebulinjamba Charles a cogné une vache sur la route Karemba-Rwamagana à la hauteur de Nkungu. La vache était sans gardiennages se trouvait au milieu de la route; la bête a quitté la route mais le moment que le chauffeur voulait passer elle y est revenue de sorte que le véhicule a cogné la vache. Les dégâts sont minimes. (voir P.V. de constat) et sont couverts par assurance omnium. Le s/chef local fut requis pour rechercher le propriétaire de la vache.

L'Officier de Police Judiciaire

L. DE ZUTTER.-

---

L'an mil neuf cent cinquante huit le sixième jour du mois de janvier vers 9 heures. Devant Nous De Zutter, L.K.H. Officier de Police Judiciaire, à compétence générale, à Kibungu, comparait le nommé Sebulinjamba, Charles fils de Bavakure (+) et de Nyirabahire (ev) originaire, de la colline Rwamagana, même s/chefferie, chefferie Buganza Sud territoire Kibungu, résident à Kabare s/chefferie Nyarusange, chefferie Buganza Sud territoire Kibungu, profession : chauffeur, race: muhutu des abagesera, état civil : marié à Kampire père d'un enfant, antécédents judiciaires : 15/S.P.P. à Kibungu (pour vol), qui fait la déclaration suivante :

Samedi passé à midi venant de Karemba et me rendant à Rwamagana j'ai cogné une vache avec le véhicule de Mariam Alibhai commerçante à Rwamagana, c'était à la hauteur de Nkungu. La vache se trouvait au milieu de la route, quand elle a remarqué le véhicule elle a sauté dans la brousse à droite de la route. Au moment que je voulais passer elle est revenue sur la route, je n'ai plus pu l'éviter de sorte que j'ai abîmé le véhicule .

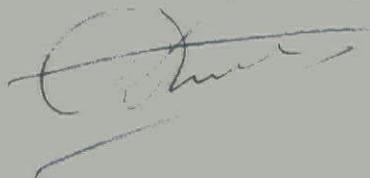
- Q. — Vous rouliez vite ?  
 R. — Pas du tout, peut être à 20 km par heure /  
 Q. — Qui se trouvait dans la camionnette ?  
 R. — En total 7 hommes dont j'ignore les noms , c'était des passagers .  
 Q. — A qui appartient la vache ?  
 R. — Je n'ai pas pu le savoir, il n'y avait pas un gardien .  
 Q. — Avez-vous un permis de conduire ?  
 R. — Oui : n°2327 délivré le 2/8/54 à Kigali .  
 Q. — Le véhicule est assuré ?  
 R. — Oui assurance Omnium .  
 Q. — Savez-vous si la vache suite à l'accident est gravement blessée ?  
 R. — Je ne pense pas mais c'est possible que la vache a été victime de fracture .

Le comparant

Je jure que le présent procès-verbal est sincère

L'Officier de Police Judiciaire

L. DE ZUTTER .-



PROCS-VERBAL DE CONSTAT DE DEGATS MATERIELS.

L'en mil neuf cinquante huit le sixième jour du mois de janvier, Nous De sutter Luc, R. H. Agent Territorial à Kibungu, nous y trouvant avons constaté le même jour vers 9,30 heures ce qui suit :

- A. 1. Type International S 112(115<sup>e</sup>) Pick-v.p. 1957- II.  
 2. Chassis N° 5813  
 3. Moteur N°: B.D. 240 332435 A.  
 4. C.V. : 19  
 5. Charge : 850  
 6. Valeur : 160.000 F  
 7. Année construction : 57  
 8. N° plaque : R.U. 9519  
 9. Assurance : Omnium : The Northern Assurance Company Limited.  
 N° Police N. 470.192  
 10. Date de la mise en usage : sept 57.  
 11. Taxe 1957 : 267 F N° 04579 du 26/9/57. USUMBURA ;  
 12. Propriétaire : Marian Alibhai  
 13. Conducteur au moment de l'accident : SEBULINJANBA  
 14. Kilométrage au compteur : 10.562 .  
 15. Etat des freins : bons .  
 16. Etat de l'appareil avertisseur : bons.  
 17. Etat mécanique : bon.  
 18. Etat des pneus : bon.  
 19. Chargement : 7 personnes .  
 20. Point de choc : vache .  
 21. Vitesse acquise au moment de l'accident : + 20 km.  
 22. Permis de conduire N° 2327 du 2/8/54, délivré à Kigali.  
 23. Etat du conducteur : normal (?)  
 24. Carte d'immatriculation du véhicule : existe  
 25. Etat route : bon.  
 26. Visibilité : normale.  
 27. Date de l'accident : le 4/1/58.-

B. Croquis



- C. Dégâts visibles au véhicule :  
 Aile droite légèrement enfoncée  
 Capot moteur : système de fermeture forcée  
 Cadre phare droite : détaché .

Perçu : 250 F par demi journée indivisible .  
 120 F frais de la chancellerie  
 quittance N° 231 524 / B.

Le Comptable Territorial

J. De Craeyer .

L'Agent Territorial

I. De Zutter